



Réseau Sortir du Nucléaire

Siège : 9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04
presse@sortirdunucleaire.fr 06.64.66.01.23



CSFR - Comité pour la Sauvegarde
de Fessenheim et de la plaine du
Rhin (*)

16 chemin de la Croisette 67130 Fréconrupt
csfr-jj.rettig@sfr.fr



Stop Transports

- Halte au Nucléaire(*)

46 rue des Voituriers 67130 Neuviller la Roche
stthn@free.fr



Stop Fessenheim (*)

98 rue du Logelbach 68000 Colmar
stopfessenheim@gmail.com
www.stop-fessenheim.org



Les Citoyens Vigilants des
environs de Fessenheim

40 rue du Muguet 68320 Widensolen
lucien.jenny@orange.fr



Alsace Nature (*)

8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg
siegieregion@alsacenature.org
www.alsacenature.org

**Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire" et de
Stop Fessenheim, Stop Transports-Halte au Nucléaire,
Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du
Rhin, Alsace Nature et Les Citoyens Vigilants des environs de
Fessenheim**

Fessenheim : le 5 octobre, EDF et l'ancien directeur devront répondre de leur mauvaise gestion et leurs mensonges devant la justice

Le 28 février et le 5 mars 2015, la rupture d'une tuyauterie avait déclenché d'importantes fuites d'eau à la centrale de Fessenheim. Alors que les conséquences auraient pu être graves, EDF avait volontairement dissimulé l'ampleur des dégâts à l'Autorité de sûreté nucléaire et au public. Le Réseau "Sortir du nucléaire", Stop Fessenheim, Stop Transports – Halte au nucléaire, le CSFR et Alsace Nature, avaient alors déposé plainte contre EDF et le directeur de la centrale. Les faits seront examinés le 5 octobre à 14h30 par le tribunal de police de Guebwiller.

Quand un "défaut d'étanchéité" cache une fuite de 100 m3 d'eau !

Le 28 février 2015, le réacteur n° 1 de la centrale de Fessenheim a été mis à l'arrêt, officiellement suite à un « défaut d'étanchéité » sur une tuyauterie. Il s'agissait en réalité d'une fuite de plus de 100m3 d'eau qui, suite à la rupture d'une tuyauterie, s'étaient déversés dans la salle des machines, éclaboussant des boîtiers électriques et provoquant un défaut d'isolement sur un tableau électrique¹.

Alors qu'EDF avait promis à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de prendre d'abord le temps d'évaluer les causes de la rupture et les impacts de la fuite, la tuyauterie a été remise en eau le 5 mars. Quelques minutes après, elle se rompit de nouveau en un autre point, en présence des inspecteurs de l'ASN !

Le 10 mars, interrogé par les membres de la Commission Locale d'Information et de Surveillance², Thierry Rosso, alors directeur de la centrale, a passé sous silence l'ampleur de l'événement. Quelques

¹ Voir la [lettre d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire](#) publiée suite à cet événement.

² Voir le [compte-rendu de la séance](#).

semaines plus tard, Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN, est lui-même monté au créneau, qualifiant la communication d'EDF de « *décalée* », déclarant ne pas être « *content de la manière dont ils ont informé* » et s'inquiétant de « *l'empressement [d'EDF] à vouloir redémarrer le réacteur* ».

Une plainte contre un exploitant délinquant

Cette dissimulation de la gravité des faits est inacceptable ; par ailleurs, le non-respect des prescriptions de l'ASN constitue une infraction. Le 21 avril 2015, le Réseau "Sortir du nucléaire", Alsace Nature, le CSFR, Stop Fessenheim, Stop Transports – Halte au Nucléaire ont déposé plainte contre EDF et contre Thierry Rosso. Le Parquet de Colmar a engagé des poursuites.

Déjà, en avril 2014, la centrale avait connu une [inondation liée à une série de mauvaises manipulations](#) et à un mauvais entretien, qui avait endommagé des équipements électriques. Le 28 février 2015, la rupture de canalisation a été provoquée, selon EDF, par une « fatigue vibratoire » ; la tuyauterie en cause, qui date de 1977, ne faisait d'ailleurs l'objet d'aucune vérification périodique ! À ce problème d'usure et de mauvais état des équipements, se sont rajoutés les mensonges et la mauvaise gestion d'EDF. Ce schéma de mauvais état des équipements, de mauvaise gestion et de mensonges se reproduit fréquemment (comme l'atteste l'affaire du [générateur de vapeur défectueux](#) installé sur le réacteur n°2). Faudra-t-il attendre encore d'autres « incidents » pour fermer enfin cette centrale ?

Fessenheim doit être fermée immédiatement !

Alors que le décret promis par François Hollande pour fin juin 2016 pour rendre « irréversible » l'arrêt de Fessenheim se fait toujours attendre, les associations rappellent que la doyenne des centrales doit être fermée immédiatement, pour raison de sûreté et de sécurité des populations. Continuer à rendre sa fermeture tributaire de l'hypothétique mise en service de l'EPR de Flamanville relève du scandale.

Les associations espèrent que l'enquête menée par le Parquet exposera au grand jour les pratiques inacceptables de cet exploitant délinquant, qui doit être sévèrement condamné.

Les militants sont invités à se rassembler devant le tribunal de police de Guebwiller peu avant l'audience. Un point presse aura lieu devant le tribunal à 14h.

Consultez le texte de la plainte : <http://www.sortirdunucleaire.org/Fessenheim-fuites-en-serie>

Contacts presse :

- André Hatz (Stop Fessenheim, sur place pour le procès) – 06 82 02 69 79
- Jean-Marie Brom (Stop Transports-Halte au Nucléaire, sur place pour le procès) - 06 08 98 79 40
- Charlotte Mijeon (Réseau "Sortir du nucléaire", sur place pour le procès) – 06 64 66 01 23
- Maître Benoist Busson – 06 72 12 72 47